

Priorité accordée aux jeunes

La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à améliorer la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.

Prendre des décisions saines grâce à l'éducation

En plus de chercher à réduire la demande de drogues de manière générale, la Stratégie canadienne antidrogue met tout particulièrement l'emphase sur la réduction de la prévalence de la consommation de drogues chez les jeunes. L'Enquête sur les toxicomanies au Canada effectuée en 2004 a révélé que 90 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 18 à 24 ans avaient consommé de l'alcool au cours des 12 mois précédents. Près de 30 % des jeunes âgés de 15 à 17 ans et 47 % des jeunes âgés de 18 et 19 ans ont rapporté avoir consommé de la marijuana dans les 12 mois précédant l'enquête. Reconnaissant que plusieurs jeunes font l'essai de drogues et de l'alcool, l'objectif est de repousser l'âge auquel les jeunes Canadiens et Canadiennes commencent à en faire l'expérimentation.

En consultation avec ses partenaires de la Stratégie canadienne antidrogue, Santé Canada a élaboré une campagne d'éducation publique visant à informer les jeunes, sans porter de jugement, au sujet des effets nocifs de la marijuana, de l'alcool et d'autres substances, ainsi qu'à les encourager à prendre des décisions saines. Cette campagne d'éducation s'assortit d'une nouvelle brochure d'information, *Parlons franchement de la marijuana (2005)*, qui a pour but de faciliter le dialogue entre les parents et les jeunes au sujet de la marijuana.

Un site internet interactif pour les jeunes a été développé à l'aide de cette campagne d'éducation publique. Le site internet « Sois plus futé que la drogue » donne de l'information détaillée sur les substances les plus utilisées par les jeunes et aborde aussi des enjeux précis tel que la conduite avec faculté affaiblie et la méthamphétamine. Le site internet se base sur la source la plus fiable de données concernant les conséquences sociales, légales et sur la santé. Le site internet en question fournit aussi un forum créatif pour l'apprentissage et des sujets académiques. Il est un outil important pour mobiliser des jeunes.

Prévention et réduction des méfaits

Le Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie antidrogue sensibilise les gens aux enjeux reliés aux substances et favorise l'élaboration de solutions à la consommation nocive de substances au niveau national et régional et basées sur les besoins communautaires. Il offre du financement aux collectivités à travers le pays qui veulent déployer des initiatives de promotion de la santé et de prévention, ainsi que des programmes visant à réduire les méfaits associés à la consommation de drogues, comme par exemple la sensibilisation des jeunes de la rue, population qui est difficile à rejoindre.

Traitement et réadaptation

Même si le traitement est principalement de responsabilité provinciale et territoriale, Santé Canada partage les coûts associés à certains programmes de traitement et de réadaptation destinés à des groupes particuliers comme les jeunes et les femmes par au moyen du Programme de traitement et de réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie. Au moyen de ce programme, Santé Canada s'efforce également d'augmenter les connaissances dans le domaine du traitement et de la réadaptation; il a donc publié une série de documents de pratiques exemplaires à l'intention des fournisseurs de services de traitement, des responsables de la planification des programmes et de ceux qui élaborent les politiques. Ces documents traitent de sujets tel que les jeunes, les femmes, l'Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, et les personnes reconnues coupables de conduite avec facultés affaiblies.



Mobiliser les jeunes

En février 2005, une table ronde sur la mobilisation des jeunes, où des jeunes âgés de 14 à 25 ans d'un peu partout au Canada se sont joints à des professionnels oeuvrant dans le domaine sont venus échanger des idées, afin de trouver les meilleurs moyens de promouvoir la participation des jeunes aux activités de promotion de la santé et de prévention déployées dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue. Les résultats de cette table ronde permettront de développer des groupes de mobilisation de jeunes pour aider le gouvernement et ses partenaires à rejoindre les jeunes de manière efficace. De plus, les jeunes ont un rôle continu important dans le développement et la mise en œuvre d'initiatives d'éducation du public et des professionnels, de communication, et de renforcement des capacités communautaires.

Le site Web de Santé Canada relatif aux jeunes et à la consommation de substances est situé à l'adresse suivante : <http://www.drugwise.gc.ca>

Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site: www.santecanada.gc.ca/sca

Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez www.santecanada.gc.ca/sca-cna